

Mesdames et Messieurs les représentants corps constitués
Mesdames et Messieurs les représentants de l'éducation nationale
Mesdames et Messieurs les représentants des associations
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, je suis heureux de vous retrouver pour ce moment traditionnel des vœux, un moment simple mais essentiel, qui nous permet de nous rassembler et de partager un temps d'échange et de convivialité.

Avant toute chose, permettez-moi de vous adresser, au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de réussite pour vous et vos proches.

Cette année, ces vœux ont pour moi, une résonance particulière. Ils s'inscrivent dans la dernière année du mandat que vous m'avez confié ; un mandat que j'ai exercé avec engagement et un profond attachement à notre commune.

Pour ceux qui ne le savent pas déjà, je vous annonce qu'à l'issue de ce mandat, je ne serai pas candidat à ma succession, tout comme mes collègues adjoints.

Élu depuis 2008, en tant que premier adjoint puis Maire, depuis 2018, j'estime qu'il est temps aujourd'hui de passer la main et de prendre plus de temps pour ma famille et moi-même.

Je suis convaincu que notre commune saura poursuivre son chemin avec de nouvelles énergies, dans le respect des valeurs qui nous rassemblent.

Ce moment est naturellement celui du bilan.

Ce mandat n'a pas été un long fleuve tranquille. Il a été marqué par la crise sanitaire de 2020, des contraintes budgétaires fortes, des évolutions réglementaires constantes, un changement de DGS, et j'en passe. Malgré cela, nous avons tenu le cap.

L'équipe municipale a travaillé avec la volonté de maintenir et d'améliorer la qualité du service public, de rénover nos équipements communaux, de soutenir activement la vie culturelle et associative, d'agir pour les enfants et les familles. Ces actions, parfois discrètes mais essentielles, ont été guidées par le souci de l'intérêt général

En matière d'équipements publics, plusieurs réalisations majeures ont vu le jour :

Nous avons investi pour rénover nos bâtiments publics et en premier lieu l'hôtel de ville. Ce projet a permis de créer une maison commune fonctionnelle, accessible et accueillante tant pour les administrés que pour les agents municipaux.

- La façade de la maison socio-culturelle sur la placette du camp de la Cousse a été entièrement rénovée.
- Les locaux de l'ancienne poste ont été transformés en cabinet médical.

Nous avons également agi sur plusieurs espaces publics :

- La création du parking Jules Ferry, à proximité des écoles,
- L'aménagement des voiries et du lotissement du Camp de la Cousse,
- L'entretien des chemins communaux, avec environ 80 000 € de dépenses/an

et plus récemment :

- La modernisation du parc d'éclairage public avec le passage en led de plus de 200 points lumineux dans la traversée du village et le centre ancien ;
- La réfection de la voirie du Val d'Or (même si le travail réalisé doit être repris par l'entreprise)

Sur le cadre de vie et de l'entretien des voiries, nous aurions vraiment souhaité faire davantage. C'est un sujet majeur sur Saint Pargoire ;

Nous avons mené les études préalables à la requalification de la route de Plaissan : un projet incluant trottoirs, enfouissement des réseaux et aménagements de sécurité ; malheureusement ce projet n'a pu abouti, à ce jour, faute de financement, notamment de la part du conseil départemental.

Concernant la traversée du village, chacun connaît l'état préoccupant des voiries ; Malgré notre volonté d'agir, l'entretien de cette route départementale ne relève de la compétence municipale.

Le département nous a clairement indiqué que l'entretien des voiries départementales relevait de leur seule responsabilité ;

Croyez-moi, nous ne baissions pas les bras sur ce dossier, et nous continuons à interpeller le département ; nous connaissons leurs difficultés financières mais la sécurité des usagers est primordiale et leur intervention est aujourd'hui plus que nécessaire et urgente.

Sur le plan de la vie locale et associative, nous avons soutenu activement nos associations, véritables piliers du lien social, à travers les équipements mis à leur disposition et les subventions municipales.

Sport, culture, solidarité festivités : le dynamisme de nos associations fait la richesse de notre commune. Je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles, sans qui rien ne serait possible.

Nous avons également poursuivi et mis en place des animations diverses tout au long de l'année : les marchés des producteurs, place aux terroirs, la fête de la jeunesse et des sports, le cinéma itinérant, les concerts de la placette et j'en passe...

Ces événements sont devenus des incontournables de notre commune et je m'en réjouis.

Nous avons également porté une attention particulière à la jeunesse et aux familles :

En adaptant constamment l'organisation et le fonctionnement des service périscolaires et extrascolaires :

Nous avons d'ailleurs récemment recruté une responsable de service expérimentée qui garantit un fonctionnement optimisé du service enfance jeunesse ; Elle travaille également à l'évolution des partenariats et des financements pour répondre aux besoins des familles et faire évoluer nos actions pour les enfants de 0 à 18 ans.

Nous avons contribué en lien avec la Communauté de Communes et la CAF, à la création d'un lieu d'accueil parents-bébé,

Nous avons investi dans les bâtiments scolaires notamment en climatisant les classes des écoles maternelles et primaires,

Nous avons également engagé une réflexion sur l'aménagement des cours d'écoles pour les rendre plus agréables, plus ombragées et plus végétalisées à l'avenir.

En matière d'urbanisme, nous avons adopté le PLU dont l'élaboration était engagée depuis de nombreuses années. Ce PLU, intègre toutes les évolutions législatives et réglementaires en vigueur et respecte les limites fixées en matière de consommation d'espace et d'étalement urbain.

L'urbanisation de Saint Pargoire est donc limitée à 6.6 hectares pour la période 2018-2034 avec une obligation de densification à l'intérieur de l'enveloppe urbaine existante.

Le projet d'urbanisation majeur concerne le secteur Montplaisir : l'aménagement du futur lotissement les Terrasses de Gellone a d'ailleurs démarré récemment ; ce projet prévoit la réalisation de 60 logements individuels ainsi que des logements sociaux.

C'est un projet dont l'intégration urbaine a été longuement travaillé avec les services de l'Etat et l'architecte des bâtiments de France ;

C'est un projet qui va se réaliser sur plusieurs années et en plusieurs tranches ; et permettre de s'adapter progressivement à l'arrivée de ces nouveaux habitants.

En matière de service public, la commune a œuvré à la création d'un centre de santé intercommunal dénommé GIP Le Dardaillon ; cela a

permis d'éviter une désertification médicale et de maintenir en activité 2 médecins généralistes ; cette structure innovante basée sur le salariat des médecins s'autofinance et garanti la présence médicale sur le territoire.

C'est une vraie réussite et une grande fierté pour moi d'avoir permis le maintien des médecins sur notre commune et un service de proximité essentiel pour nos habitants.

Pour nos aînés, nous avons engagé un projet de rénovation énergétique de la maison de retraite, actuellement en cours ;

Le projet d'habitat inclusif est également lancé : il permettra d'ici 2 ans, de disposer de 6 logements dédiés aux séniors, avec des espaces de vie partagés.

Enfin nous avons remis en place le repas annuel des ainés.

Nous avons également fait le choix d'investir pour l'avenir :

- Avec l'acquisition d'un terrain de 2 hectares à proximité des écoles.

Cette acquisition permet d'envisager de nombreux projets d'équipements publics en lien avec les écoles ; elle permet également d'envisager une extension future de la microcrèche ; sujet sur lequel nous travaillons en lien avec Familles rurales et la Communauté de Communes de la vallée de l'Hérault.

- Avec la réalisation d'un plan de circulation et de mobilités qui définit un plan pluriannuel d'investissement pour l'amélioration des mobilités à Saint Pargoire pour les 5 prochaines années.
- Avec l'acquisition de la Maison Audran pour permettre un agrandissement futur du carrefour rue de la paix/rue de la croix haute.

Tous ces investissements ont été réalisé dans le cadre d'une gestion financière et responsable des finances communales.

La situation financière de Saint Pargoire est saine ; nos équilibres financiers sont au vert et la commune dispose de capacité d'investissement et d'emprunt pour les années à venir.

Ce bilan n'est bien entendu pas exhaustif vous vous en doutez ; mais il retrace les réalisations majeures de ce mandat ;

Et je peux vous dire que je suis fier du travail accompli, fier des projets réalisés et fiers de l'action de service public mené au quotidien.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans un **travail collectif**

Je tiens particulièrement à remercier les agents communaux pour leur professionnalisme et leur travail quotidien ; c'est grâce à eux que les projets prennent vie et se concrétisent, c'est grâce à eux que vous avez un service public de proximité de qualité.

Merci à toute l'équipe d'élus pour leur engagement et leur fidélité tout au long de ce mandat.

Merci à tous nos partenaires institutionnels, et notamment la Communauté de Communes de la vallée de l'Hérault et le syndicat de l'eau, les services de l'Etat principalement, Mr Suzanne pour leur accompagnement et leur aide précieuse.

Merci aux à tous ceux qui oeuvrent pour que Saint Pargoire soit un village vivant, convivial : les commerçants, les artisans, les associations et les bénévoles et tous les acteurs de la vie locale.

L'année qui s'ouvre sera une année de continuité et d'aboutissement des projets engagés.

Pour 2026, plusieurs projets vont voir le jour avant les élections du mois de mars.

- La modernisation et le renforcement de la vidéoprotection actuellement en cours ; des caméras seront installées aux 4 entrées de ville et place Roger Salengro.
- Les travaux de réfection de la chaussée rue des Cambinières qui vont démarrer sous peu
- Et également la mise en place de colonnes de tri semi enterrés au Camp de la cousse

Vous voyez l'action continue jusqu'au bout...

Mesdames, Messieurs,

Je formule le vœu que notre commune continue d'être un lieu de bien-vivre ensemble.

Je souhaite à la nouvelle équipe municipale qui prendra le relais tous mes vœux de réussite dans leur action

Je vous remercie de votre attention et vous adresse, une nouvelle fois, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.